

FICHE PATRIMOINE

LE **PLATEAU-**
MONT-ROYAL

LES COURONNEMENTS

*Ce que tout propriétaire doit savoir en
matière d'entretien, de restauration
et de remplacement*



LES COURONNEMENTS

PRÉSERVER LE CACHET DU PLATEAU

Chaque immeuble, même le plus modeste, fait partie du patrimoine bâti du Plateau-Mont-Royal et mérite qu'on y porte attention. C'est dans cet esprit que la réglementation d'urbanisme de l'arrondissement vous oblige à appliquer les dispositions suivantes, selon l'état des différentes composantes architecturales de votre bâtiment :

A ENTRETIEN ET RESTAURATION DES COMPOSANTES EXISTANTES

L'entretien des composantes architecturales d'origine est primordial pour préserver le riche patrimoine bâti du Plateau. En effet, l'entretien prolonge la durée de vie et assure l'authenticité de ces éléments architecturaux. De plus, il contribue à la préservation du caractère patrimonial de l'immeuble et du paysage de rue dont il fait partie. En outre, l'entretien représente généralement une approche moins coûteuse à long terme.

LA RÉPARATION

Si votre couronnement d'origine est détérioré mais récupérable, sa réparation est nécessaire. Selon les travaux à réaliser, il est conseillé de faire appel, à un ébéniste (éléments de bois), à un ferblantier (corniches et éléments de métal), à un maçon spécialisé (éléments de maçonnerie ou de pierre artificielle), à un couvreur spécialisé (ardoise) ou à un peintre pour la finition. Il est également conseillé :

- ▶ de réaliser un relevé du couronnement existant avant son démantèlement (photos, mesures, numérotations des composantes, etc.), pour pouvoir restituer le plus exactement possible son état d'origine;
- ▶ d'exécuter les travaux avec soin afin d'éviter d'endommager les matériaux existants;
- ▶ d'harmoniser les sections remplacées avec celles qui sont déjà en place.

Cette fiche patrimoine retrace l'évolution des couronnements des façades du Plateau au fil du temps.

Elle vous guidera dans l'entretien, la réparation ou le remplacement des éléments architecturaux de votre bâtiment, dans le respect de leurs caractéristiques d'origine.

B REMPLACEMENT SELON LES CARACTÉRISTIQUES D'ORIGINE, SI LA RESTAURATION EST IMPOSSIBLE

Dans le cas où vous faites la démonstration que les composantes architecturales d'origine de votre bâtiment sont irrécupérables, vous devez les remplacer en respectant la forme et les caractéristiques originales.

C RETOUR DES CARACTÉRISTIQUES D'ORIGINE DISPARUES

Si le couronnement de votre bâtiment n'est pas d'origine, voici la marche à suivre :

1. Déterminez d'abord, à l'aide de cette fiche patrimoine, quels pourraient être les éléments de couronnement d'origine de votre bâtiment en fonction de sa typologie et de sa période de construction.
2. Essayez ensuite de trouver sur le bâtiment, ou à l'aide de documents historiques, des traces qui pourraient témoigner des caractéristiques des composantes d'origine.
3. Si aucune trace sur votre bâtiment ne permet de déterminer les composantes d'origine, repérez dans le voisinage des bâtiments comparables qui possèdent des couronnements d'origine et prenez-les en photo.
4. Présentez-vous à nos bureaux avec des photos de votre bâtiment et, le cas échéant, de bâtiments comparables, afin que le personnel de l'arrondissement puisse valider le choix des matériaux de remplacement.

LES CONSTRUCTIONS RÉSIDENTIELLES DU PLATEAU D'AVANT 1880



Au 19^e siècle, les premiers bâtiments résidentiels du Plateau sont généralement surmontés de toits à doubles versants ou de toits mansardés revêtus de bandes de tôle posées verticalement avec des joints pliés ou à baguettes, ou de plaques de tôle installées en diagonale ou à l'horizontale. Les toits de ce type sont souvent munis de petites lucarnes construites en bois ouvragé pour la partie faisant front sur rue et parfois pour les côtés, et de tôle pour les versants et souvent aussi pour les côtés [1].



LES CORNICHES DES ANNÉES 1880 AUX ANNÉES 1910



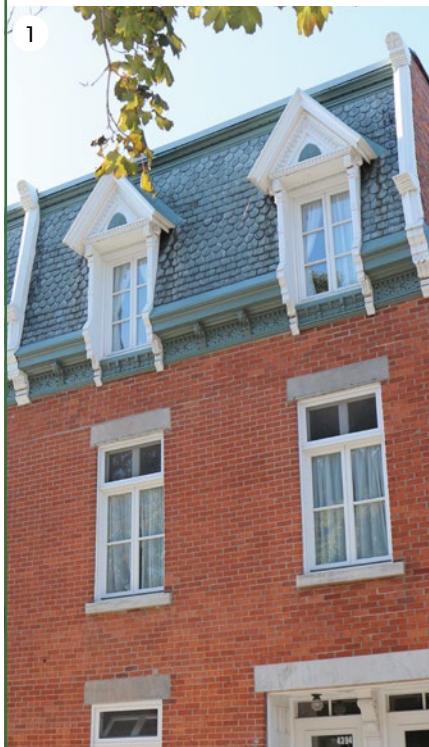
Les corniches de cette période représentent une option plus simple et moins coûteuse que les fausses mansardes. Plusieurs des premiers duplex de la fin du 19^e siècle sont couronnés de corniches en bois ouvragé [1]. Des modèles préfabriqués, avec des pièces ornementales aux extrémités, sont disponibles chez les marchands de bois locaux.



Vers 1895, les corniches de métal ouvragé deviennent plus répandues que les corniches de bois [2]. Les ferblantiers locaux offrent alors une vaste gamme de modèles standard, proposant de la simple moulure jusqu'à des profilés à caissons et à divers ornements très élaborés. Certains modèles de corniches incluent des pièces ornementales aux extrémités et au centre [3].



LES FAUSSES MANSARDES DES ANNÉES 1890 ET 1900



Comme le suggère leur nom, les fausses mansardes se distinguent des toits mansardés par le fait qu'elles ne sont pas des toits, mais font plutôt partie intégrante de la section supérieure de la façade du bâtiment [1].

Certaines fausses mansardes sont revêtues de tôle posée en bandes verticales, dont les joints sont à baguettes, c'est-à-dire avec des baguettes de bois recouvertes de tôle, ou debout, c'est-à-dire avec des plis verticaux [2].

Toutefois, la plupart des fausses mansardes du Plateau sont revêtues de tuiles d'ardoise [3]. La grande variété de couleurs (noir, gris, gris-vert et rouge-rose) et de formes (rectangle, cercle, pointe et losange) permet la création de motifs et de bordures. Des bardeaux de métal, parfois en forme d'écailles, sont aussi utilisés, surtout sur les surfaces arrondies. Le tout est généralement surmonté d'une moulure de finition ou d'une petite corniche en métal.



La plupart des fausses mansardes sont agrémentées de lucarnes et de moulures en bois ouvragé [4]. Une grande variété de ces éléments est alors disponible en formats préfabriqués.

Les fausses mansardes plus élaborées peuvent être ornementées d'une saillie comme un balcon ou une tourelle [5]. Les tourelles, aussi offertes en modèles standard préfabriqués, sont typiquement surmontées d'un élément en fer forgé, par exemple une girouette ou une grille ornementale [6].

LES PARAPETS SURÉLEVÉS DES ANNÉES 1910 AUX ANNÉES 1930



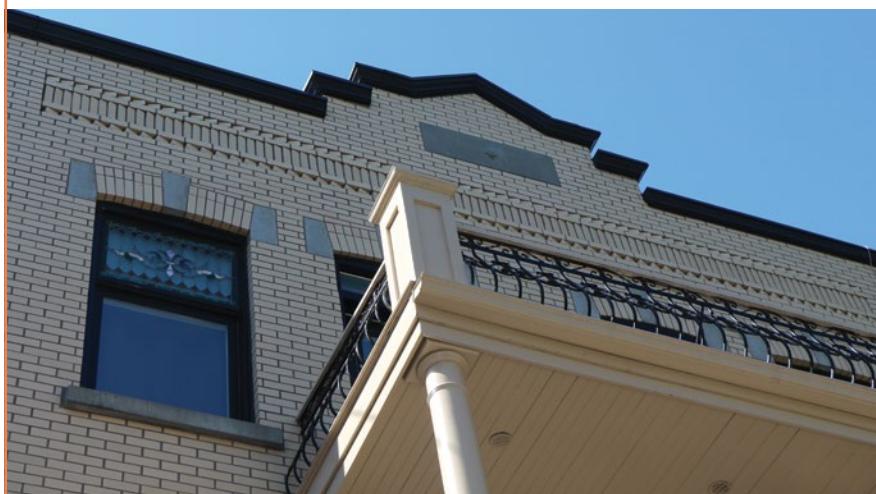
Avec la reprise de la construction après la Première Guerre mondiale, la façon la plus populaire de couronner un édifice est inspirée de cette notion du parapet surélevé en maçonnerie [1].

Comme la plupart des façades de ces bâtiments sont revêtues de briques comportant des éléments décoratifs et fonctionnels en pierre artificielle, leur couronnement devient une extension de leur parement. Le centre du parapet est généralement surélevé et des médaillons de pierre artificielle avec motifs y sont intégrés; les castors, les fleurs de lys, les feuilles d'érable ainsi que l'année de construction sont particulièrement populaires. Parfois, ces couronnements comportent également des appareillages de brique [2].

La plupart du temps, une moulure horizontale faite de métal sépare le couronnement du reste du parement [3].

Un petit nombre de bâtiments revêtus de pierre calcaire sont couronnés d'un bandeau de pierre, souvent en forme de boudin, surmonté d'un parapet muni de créneaux de pierre bouchardée (au relief piqueté) [4].

LES COURONNEMENTS DES ANNÉES 1940 ET 1950



Après la Seconde Guerre mondiale, les couronnements tels qu'ils étaient connus auparavant disparaissent du vocabulaire architectural des nouveaux immeubles résidentiels du Plateau, et plus particulièrement des multilogements. La partie supérieure du parement de maçonnerie se termine généralement avec un petit parapet horizontal protégé par un simple solin de métal, parfois accompagné d'un auvent horizontal en béton ou en métal.

LES COURONNEMENTS

CE QU'IL FAUT AUSSI SAVOIR

- ▶ Il est interdit de peindre l'ardoise et le cuivre.
- ▶ Le parement d'un couronnement ou d'une fausse mansarde doit être posé sur les éléments de charpente, plutôt que sur le parement précédent.
- ▶ Sauf s'il s'agit du matériau d'origine du couronnement, il est interdit de recouvrir une fausse mansarde de bardeaux d'asphalte, d'amiantement, de tôle de grange ou de tout autre matériau imitant le revêtement d'origine.
- ▶ Le bois et la tôle servant de couronnement ou d'entablement peuvent être d'une couleur différente de la couleur d'origine.

LA DEMANDE DE PERMIS UN GESTE CITOYEN

En vertu de la Charte de conservation du patrimoine québécois, le citoyen est le premier responsable de la protection de son patrimoine : « Il doit tout mettre en œuvre pour en comprendre la valeur, s'efforcer d'en saisir toute la signification, et participer à sa préservation. »

Chaque année, quelque 600 citoyens contribuent à l'effort collectif de protection et de mise en valeur du paysage urbain de l'arrondissement en se procurant un permis de transformation avant d'effectuer des travaux sur la façade de leur bâtiment. C'est ainsi que plusieurs bâtiments du Plateau-Mont-Royal ont retrouvé leur personnalité, que les rues ont retrouvé leur beauté et que, progressivement, des erreurs du passé ont été réparées.

VOIR AUSSI :



La maçonnerie



Les portes et les fenêtres



Les balcons et les escaliers

COMPTOIR DES PERMIS

201, avenue Laurier Est, 5^e étage

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
Mercredi : de 13 h à 16 h 30

Vous pouvez faire votre demande de permis par courriel dans le cas de travaux à réaliser sur l'extérieur d'un bâtiment résidentiel. Pour en savoir plus :

ville.montreal.qc.ca/plateau/permiscitoyen

Ce guide n'a aucune valeur juridique. Il a été conçu pour faciliter la compréhension des règles de préservation, d'entretien et de remplacement des composantes architecturales d'origine prévues au Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal (01-277). En cas de contradiction, le règlement prévaut.

Décembre 2015

Design graphique : Hypocrite